



RAPPORT ANNUEL 2004

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT

I. – PRESENTATION DU FAGACE

II. – ORGANES DU FONDS

III. – CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE

IV. – ACTIVITES DE L'EXERCICE

4.1. – Réunions des Instances

4.2. – Activités Administratives et Juridiques

4.2.1. – Activités administratives

4.2.1.1. – Organisation des services

4.2.1.2. – Formation

4.2.2. – Activités juridiques

4.3. – Activités opérationnelles

4.3.1. – Identification de projets

4.3.2. – Evaluation de projets

4.3.3. – Approbations nouvelles

4.3.4. – Bilan des interventions

4.3.5. – Suivi des projets

4.4. – Coopération

4.5. – Audit et Contrôle de gestion

4.6. – Situation financière

4.6.1. – Bilan et comptes annexes

4.6.2. – Exécution du budget

4.6.3. – Vérification des comptes

V. – ANNEXES

5.1. – Organigramme du Fonds

5.2. – Bilan des interventions

5.3. – Bilan et comptes annexes

5.4. – Détail des approbations nouvelles

5.5. – Lettre de certification du Commissaire aux comptes

LISTE DES SIGLES

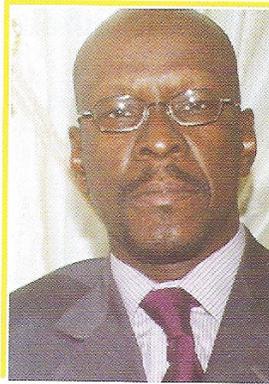
AFD	Agence Française de Développement
AIAFD	Association des Institutions Africaines de Financement du Développement
ALG	Autorité du Liptako-Gourma
ASE	Structure d'Appui aux Services et Entreprises
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
BACI	Banque Atlantique de Côte d'Ivoire
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCB	Banque Commerciale du Burkina
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCR	Banque Commerciale du Rwanda
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIAO	Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest
BIBE	Banque Internationale du Bénin
BICIA-B	Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina
BICIS	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
BID	Banque Islamique de Développement
BFA	Banque pour le Financement de l'Agriculture
BNDA	Banque Nationale pour le Développement Agricole
BOA	Bank Of Africa
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BR	Banque de Règlement
BRD	Banque Rwandaise de Développement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTCI	Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CBAO	Compagnie Bancaire pour l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
CEMAC	Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale
CL	Crédit Lyonnais
COMESA	Marché commun de l'Afrique Australe et Orientale
C2A	Compagnie Africaine d'Assurances
DC	Dépositaire Central
ECOBANK	Ecowas Bank
EXIMBANK	Export Import Bank
FRDC	Fonds Régional pour le Développement de la CEDEAO
FPE	Fonds de Promotion Economique
FSA	Fonds de Solidarité Africain
GTA	Groupement Togolais d'Assurances
OAPI	Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
PTA Bank	Banque de Développement de la zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et du Sud
SGBS	Société Générale de Banques au Sénégal
SFI	Société Financière Internationale
SIACE	Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation
SIB	Société Ivoirienne de Banques

SID
SIFIDA

UEMOA
UTB

Société Islamique pour le Développement du secteur privé
Société Financière Internationale pour le Développement en
Afrique
Union Economique Monétaire Ouest Africaine
Union Togolaise de Banques

Mot du Président



*L'*année 2004 a été celle de l'agrément de la Sierra Leone comme 10^{me} Etat membre et 1^{er} pays anglophone adhérant au FAGACE. Elle a également marqué la fin du premier Plan d'Action Triennal 2002-2004 du Directeur Général, qui visait la modernisation de l'organisation interne de l'Institution ainsi que de ses procédures opérationnelles et administratives.

Ce 27^{me} rapport annuel retrace les activités du Fonds au cours de l'exercice 2004, qui se sont déroulées dans un environnement de reprise économique sur le plan international, cependant assez difficile en Afrique.

Au cours de l'exercice, le Fonds a enregistré de nombreuses sollicitations en interventions dans plusieurs secteurs de l'activité économique, particulièrement de la part du secteur privé, d'où l'accroissement sensible de son portefeuille. L'Institution a ainsi pu renforcer sa présence dans les Etats membres.

Au plan financier, à l'instar de 2003, le résultat de l'exercice 2004 ressort bénéficiaire et en nette progression, tenant essentiellement à la croissance remarquable des revenus opérationnels.

L'exercice a également été caractérisé par la transformation de la nature juridique du capital de l'Institution en capital-actions ainsi que par son augmentation à 30 milliards FCFA.

La coopération avec les Institutions, visant à créer une plus grande synergie dans les actions en vue d'un meilleur impact sur l'économie des Etats membres, a été renforcée.

Les perspectives de développement sont prometteuses, avec la diversification des activités par la mise en œuvre de nouveaux produits, source de revenus additionnels, de même qu'avec l'ouverture du capital social à d'autres Etats régionaux ou non et à des Institutions financières.

Abou Bakar TRAORE

*Ministre de l'Economie et des
Finances du Mali
Président en exercice du
Conseil
d'Administration*

I. - PRESENTATION DU FAGACE

1.1. - Création - Objet - Fonctionnement

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est un Etablissement Public International à caractère économique et financier. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

Etats Membres

Les Etats membres au nombre de dix (10) sont : BENIN, BURKINA, CENTRAFRIQUE, COTE D'IVOIRE, MALI, NIGER, RWANDA, SENEGAL, SIERRA LEONE, TOGO.

Objet

L'objet du FONDS est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement ou en facilitant leur réalisation par des mesures d'accompagnement comme la bonification ou l'allongement de la durée des crédits. Un intérêt particulier est accordé aux Etats membres les plus défavorisés économiquement, soit en raison de leur situation géographique soit par suite de catastrophes ou de calamités naturelles.

Objectifs

Le FONDS :

- garantit les prêts à moyen ou long terme destinés au financement de projets économiquement et financièrement rentables,
- garantit les prêts à court terme destinés au financement des crédits de campagne et des prêts interbancaires,
- accorde des bonifications d'intérêt et des allongements de la durée des crédits en faveur d'opérations à caractère économique dont la rentabilité ne peut être assurée dans les conditions initiales du prêt,
- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions,
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales,
- assure la gestion de fonds pour le compte de tiers.

Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention du FONDS sont :

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture, élevage,
- les infrastructures de base ((routes, aéroports, chemin de fer, hydraulique villageoise) ou modernes (télécommunications),

- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires des interventions du FONDS peuvent être :

- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales,
- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres,
- les institutions financières nationales,
- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

1.2. - Composition des organes

Organes d'Administration et de Gestion :

Administration

Le FONDS est administré par :

- Le Conseil d'Administration, organe suprême de l'Institution qui comprend les Ministres chargés des Finances des Etats membres. Le Conseil d'Administration définit notamment les orientations générales du FONDS, modifie les statuts, nomme le Directeur Général et le Commissaire aux comptes ;
- Le Comité de Gestion qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil d'Administration et comprend deux représentants par Etat membre dont celui du Ministre chargé des Finances. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

Gestion

La gestion courante du FONDS est assurée par un Directeur Général. Il représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention, suit les engagements pris.

1.3. - Ressources

Les ressources du FONDS proviennent :

- d'une dotation (capital) constituée par les contributions des Etats membres,
- du produit de ses placements,
- du produit de la rémunération de ses interventions,
- des emprunts spécifiques,
- de toutes autres origines.

Au 31 décembre 2004, le capital social autorisé est de 30 milliards de FCFA.

II. – ORGANES DU FONDS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

MALI M. Abou Bakar TRAORE
Ministre des Finances

MEMBRES

BENIN M. Grégoire LAOUROU
Ministre de l'Economie et des Finances

BURKINA M. Jean-Baptiste COMPAORE
Ministre des Finances et du Budget

CENTRAFRIQUE M. Daniel NDIRITIFEI-BOYSEMBE
Ministre du Plan, de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Coopération Internationale

COTE D'IVOIRE M. Bohoun BOUABRE
Ministre de l'Economie et des Finances

NIGER M. Lamine ZEINE
Ministre des Finances et de l'Economie

RWANDA M. Donald KABERUKA
Ministre des Finances et de la Planification Economique

SENEGAL M. Abdoulaye DIOP
Ministre de l'Economie et des Finances

TOGO M. Débaba BALE
Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations

COMITE DE GESTION

PRESIDENT

MALI M. Bakary Koniba TRAORE
Directeur Général de la Dette Publique au Ministère de l'Economie et des Finances

MEMBRES

BENIN M. Séraphin LISSASSI
Directeur de l'Intégration Africaine au Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine

M. Bertrand CODJIA
Directeur Général du Budget et du Matériel au Ministère des Finances et de l'Economie

BURKINA M. Guébrila OUEDRAOGO
Chargé de Mission, Chef du Département Analyse et Etudes Prospectives au Premier Ministère

M. Alexis K. YANOOGO
Directeur de la Coopération Bilatérale au Ministère des Finances et du Budget

CENTRAFRIQUE M. Joseph KOYAGBELE
Conseiller Economique du Premier Ministre

M. Jonas MODAI
Directeur Général, Responsable de la Division des Programmes et projets au Ministère du Plan, de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Coopération Internationale

COTE D'IVOIRE M. Antonin YAO KOUASSI
Sous-Directeur de la Coopération Bilatérale et Multilatérale à la DAFEXIS au Ministère d'Etat, Ministère de l'Economie et des Finances

Mlle Saran Ballo KONE
Chargée d'Etudes à la DAFEXIS au Ministère d'Etat, Ministère de l'Economie et des Finances

MALI Dr. Ousmane DIALLO
Chef Département Questions Economiques et Financières à la Direction Générale de l'Intégration Africaine

NIGER M. Mahamane OUSMANE MAIGA
Conseiller Technique à la Présidence de la République

M. Saïdou GAMBO
Directeur de la Dette Publique au Ministère de l'Economie et des Finances

RWANDA M. Justin UYISENGA
Directeur de l'Inspection Générale des Finances au Ministère des Finances

SENEGAL

Mme Dieng Néné MBOUP NDIAYE
*Directeur Général des Finances au Ministère de
l'Economie et des Finances*

M. Mamadou Makhtar GUEYE
*Directeur de l'Intégration Africaine au Ministère
des Affaires Etrangères, de l'Union Africaine et
des Sénégalais de l'Extérieur*

TOGO

M. Mawussi Djossou SEMODJI
*Chef de l'Unité de Coordination DSRP au
Ministère de l'Economie, des Finances et des
Privatisations*

M. Bandifoh OURO-AKONDO
*Conseiller Technique au Ministère de l'Economie,
des Finances et des Privatisations*

DIRECTION GENERALE

M. Libasse SAMB
Directeur Général

III. – CONTEXTE ECONOMIQUE GENERAL ET SITUATION EN AFRIQUE

3.1. - Contexte économique général

L'environnement économique international a été caractérisé en 2004 par les bonnes performances de l'économie mondiale avec un taux de croissance de 5 % qui se révèle être le plus élevé depuis vingt ans.

Trois facteurs ont influencé favorablement cette croissance : la forte demande américaine, le boom de l'économie chinoise et la faiblesse des taux d'intérêt.

Toutes les zones économiques sauf l'Europe ont connu des taux de croissance supérieurs à ceux de 2003.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance du PIB a atteint 4,4% en dépit du niveau élevé du déficit budgétaire, extérieur et de l'accroissement du prix du pétrole. La consommation et l'investissement toujours soutenus ainsi que des exportations dopées par la faiblesse du dollar expliquent cette performance.

Les principaux pays de la zone Euro ne sont pas parvenus à retrouver la croissance forte que leur promettaient l'élargissement et l'achèvement du grand marché ainsi que la mise en place de la monnaie unique. La croissance s'est établie à 1,8 % alors que l'Allemagne et la France considérées comme les locomotives de la zone, affichaient respectivement des taux de croissance de 1,2 % et 2,1 %.

En Amérique Latine et aux Caraïbes, l'année 2004 a été marquée par une vigoureuse reprise après la longue période de stagnation qui a commencé en 1998.

La correction des déficits extérieurs, les baisses des taux de change, les niveaux d'inflation modérés et le renforcement des comptes budgétaires ont été les principaux facteurs qui ont contribué à l'amélioration des résultats économiques dans la plupart des pays.

Grâce à cette convergence de facteurs externes et internes favorables, la croissance économique est passée de 1,9 % en 2003 à 5,5 % environ en 2004.

En Asie, 2004 a marqué le redressement de la 2^{ème} économie mondiale, le Japon, dont le PIB a progressé d'environ 4 % et se situerait entre 2,5 et 3 % ; l'économie de cette zone reste néanmoins tirée par la Chine et l'Inde qui affichent des taux de croissance respectifs de 9 et 6,5 %.

3.2. - Situation en Afrique et dans les Etats membres

Malgré un taux de croissance du PIB de 3,2 %, l'Afrique Subsaharienne reste la région du globe la plus vulnérable et aura du mal à atteindre malgré ses potentialités, les objectifs du millénaire visant à réduire la pauvreté de moitié en 2015.

Dans la zone de l'UEMOA, à laquelle appartiennent sept des neuf Etats membres du Fonds, l'activité économique a subi l'impact des conditions pluviométriques défavorables, accentué par l'invasion acridienne en particulier dans les pays sahéliens.

La croissance économique dans la zone a également souffert de la situation socio politique difficile dans certains Etats membres en particulier de la Côte d'Ivoire.

Au total, le taux de croissance du PIB de la zone a régressé passant de 2,9 % en 2003 à 2,6 % en 2004.

Sur le marché financier, la bonne orientation de l'activité boursière observée les mois précédents s'est confirmée en décembre 2004, attestée par un accroissement de la plupart des indicateurs du marché financier régional.

Dans la zone CEMAC à laquelle appartient la Centrafrique, les résultats macroéconomiques demeurent meilleurs, comparés à 2003. Il se caractérise par un net raffermissement de la croissance, avec une hausse du PIB réel de 7 % contre 4,1 % en 2003, liée à l'accroissement de la production et des exportations pétrolières.

Le Rwanda a adhéré au marché commun de l'Afrique Australe et Orientale (COMESA) en janvier 2004.

La croissance économique au Rwanda a atteint 4 % en 2004 et ce, malgré la mauvaise performance du secteur agricole. Elle est le fruit des réformes structurelles engagées visant le renforcement du secteur financier, l'amélioration de la fiscalité et la promotion de la bonne gouvernance.

Source : BCEAO, BEAC, MINFINCO(Rwanda)

IV – ACTIVITES DE L’EXERCICE

4.1. – Réunions des instances

4.1.1. – Conseil d’Administration

Le Conseil d’Administration a tenu sa 20^{ème} session à Cotonou le 20 novembre 2004 sous la présidence de Monsieur Oumar Hammadoun DICKO, Ministre des Maliens de l’Extérieur et de l’Intégration Africaine de la République du MALI.

Au cours de cette session, le Conseil a pris d’importantes décisions relatives à :

- la révision du plafond des avals,
- l’adhésion de la République de Sierra Léone comme 10^{ème} Etat membre du Fonds,
- la transformation de la dotation du Fonds en capital-actions,
- l’augmentation du capital social de 7,7 milliards FCFA à 30 milliards FCFA,
- la nomination du Ministre chargé des Finances de la République Centrafricaine en qualité de Président du Conseil d’Administration pour l’exercice 2005.

4.1.2. – Comité de Gestion

Le Comité de Gestion a tenu trois sessions à Cotonou (41^{ème}, 42^{ème} et 43^{ème}) les 29 avril, 27 octobre et 17/18 novembre 2004, sous la présidence de Monsieur Aboubacar Alhousseyni TOURE, Directeur Général de la Dette Publique au Ministère de l’Economie et des Finances de la République du MALI, pour les deux premières, et de Monsieur Bakary Koniba TRAORE, Directeur Général de la Dette Publique au Ministère de l’Economie et des Finances de la République du MALI pour la troisième.

Au terme de ces trois sessions, le Comité de Gestion a adopté plusieurs décisions relatives :

- au budget des opérations en capital et de fonctionnement 2005,
- au collectif budgétaire exercice 2004,
- aux bilan et comptes annexes au 31 décembre 2003,
- aux rapports du Commissaire aux comptes pour l’exercice 2003,
- au rapport d’activités 2003,
- aux nouvelles interventions en faveur de 16 projets dans 8 pays membres, dont 14 en aval, 01 en bonification de taux d’intérêt, 01 en prise de participation,
- à l’annulation des avals accordés par le Fonds en faveur de 4 projets,
- à la création des Centres de Gestion Agréés dans les Etats membres du Fonds, avec le choix du Mali pour abriter le projet pilote.

Le Comité de Gestion a pris acte des approbations en aval du Comité Interne de Garantie, au nombre de vingt et un (21) et de l’annulation d’une intervention en aval.

4.2. – Activités administratives et juridiques

4.2.1. – Activités administratives

4.2.1.1. – *Organisation des services*

L'organisation des services n'a pas subi de modification significative. L'organigramme adopté en 2002 organise la Direction Générale autour de trois Directions techniques qui sont :

- la Direction des Affaires Générales,
- la Direction des Engagements et de la Gestion des Risques,
- la Direction Financière et Comptable.

Au 31 décembre 2004, l'effectif du Fonds est de 26 agents ressortissants de 8 Etats membres.

4.2.1.2. – *Formation et Perfectionnement du Personnel*

L'accent a été mis sur le perfectionnement du personnel afin de renforcer son expertise dans les domaines des techniques de gestion des ressources humaines.

En ce qui concerne la formation de spécialisation, deux (2) agents en ont bénéficié dans les domaines des techniques bancaires (ITB) et des ressources humaines ;

Une retraite a été organisée à l'intention du personnel sur le thème « les rapports humains dans une entreprise ».

4.2.2. – Activités juridiques

Les activités juridiques ont concerné notamment la mise en œuvre des décisions des Instances (Conseil d'Administration, Comité de Gestion) et du Comité Interne de Garantie, les amendements aux textes de base, le renouvellement des contrats d'assurance, le suivi des contre-garanties et le recouvrement des créances.

4.2.2.1. – *Mise en œuvre des décisions des Instances*

- *Signatures d'accords de garantie, de contrats de cautionnement*

En exécution des décisions des instances, le Directeur Général a procédé, au cours de l'exercice, à la signature de trente cinq (35) Conventions.

- *Amendements aux textes de base*

La Convention portant Création et Statuts du Fonds a été amendée sur les aspects relatifs à la nature juridique du capital social et au plafond des avals.

Le capital social a été transformé en capital-actions pour permettre d'accueillir de nouveaux membres et de faciliter la mobilisation de ressources longues. Le capital social est donc décomposé en capital autorisé, capital souscrit, capital appelé, capital libéré et capital sujet à appel.

Les dispositions de la Convention (article 16) ont été modifiées en conséquence.

Le plafond des avals a été fixé à 6,25 fois le montant nominal des ressources du Fonds pour les avals octroyés aux projets en création et à 13,25 fois pour les projets en développement et les opérations de levée des ressources.

L'article 22 de la Convention a également été modifié.

4.3 – Activités opérationnelles

4.3.1. – *Identification de projets*

L'identification de nouveaux projets a été une activité permanente durant toute l'année.

Grâce aux bonnes relations que le Fonds entretient avec les bailleurs de fonds et une politique de communication mieux ciblée, le pipe line de projets n'a cessé d'être alimenté.

Au total, le Fonds a reçu durant l'exercice 140 dossiers de demandes d'interventions provenant de tous les Etats membres.

4.3.2. – *Evaluation de projets*

47 projets ont fait l'objet d'une évaluation dont 36 ont été soumis à l'approbation du Comité de Gestion et du Comité Interne de Garantie, soit un taux de sélectivité de 25 %.

4.3.3. – *Approbations nouvelles*

Le montant total des approbations de l'exercice en aval, se chiffre à 55 134 millions FCFA et se décompose comme suit :

Nature	Montant (MFCFA)	%
Emprunts bancaires à moyen et long termes	18 134	32,89
Emprunts obligataires	20 500	37,19
Emprunts bancaires à court terme (crédits de campagne)	16 500	29,92
Total	55 134	100

La répartition des approbations par pays se présente comme suit :

Pays	Nombre de projets	Garantie
Bénin	3	6 700
Burkina	8	9 344
Côte d'Ivoire	11	16 240
Mali	1	2 000
Niger	3	4 000
Sénégal	7	13 251
Togo	2	3 400
TOTAL	36	55 134

4.3.4. - Bilan global des interventions

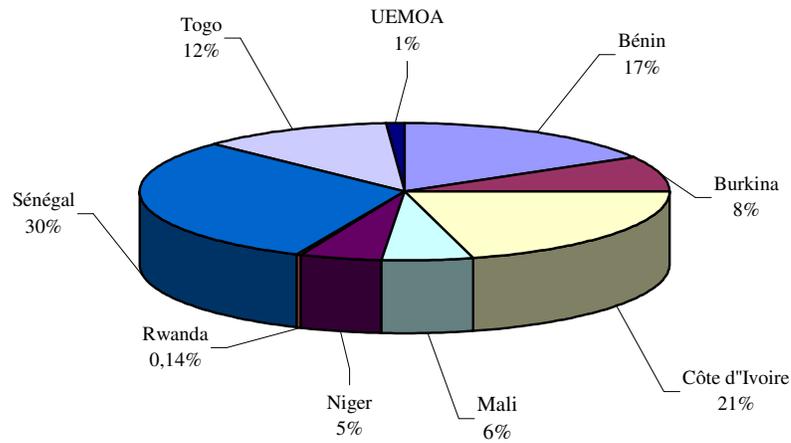
- Garantie :

Les interventions de l'exercice portent à 144 827 millions FCFA les approbations brutes en faveur de 98 projets dans 8 Etats membres et un projet couvrant les Etats membres du Fonds appartenant à l'UEMOA (Emprunt Shelter Afrique).

Approbations par pays

Pays	Projets	Garantie	Total (%)
Bénin	15	24 225	16,73
Burkina	11	12 134	8,38
Côte d'Ivoire	19	29 897	20,64
Mali	6	8 217	5,67
Niger	5	7 223	4,99
Rwanda	1	198	0,14
Sénégal	30	44 241	30,55
Togo	10	16 942	11,70
UEMOA	1	1 750	1,21
TOTAL	98	144 827	100,00

Répartition géographique



Approbations par institution

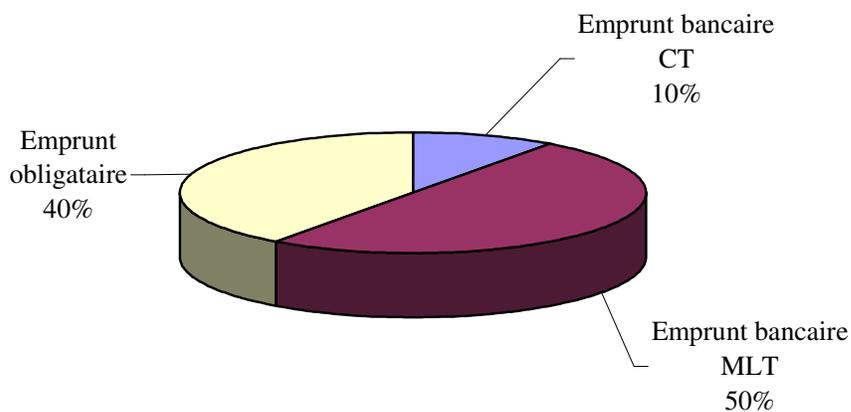
(En millions FCFA)

Institution	Nombre	Montant	%
AFD	3	6 925	4,78
BACB	1	650	0,45
BACI	2	900	0,62
BCB	2	350	0,24
BFA	1	500	0,35
BIB	1	150	0,10
BIBE	1	200	0,14
BICIA-B	1	308,75	0,21
BICIS	3	1 367,08	0,94
BID	1	3 278,91	2,26
BNDA	1	366,4	0,25
BOA	2	815	0,56
BOAD	20	34 934	24,12
BRD	1	198	0,14
BSIC	1	1200	0,83
BST	4	1 244,88	0,86
BTCI	1	108	0,07
CBAO	7	4 334	2,99
GTA-C2A	1	2 500	1,73
CONTINENTAL BANK	3	6 240	4,31

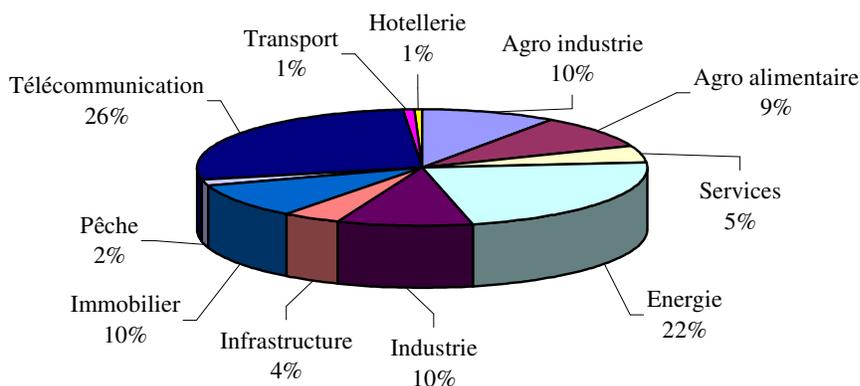
CREDIT LYONNAIS	1	480	0,33
GROUPE ECOBANK	9	5 233,74	3,61
FINANCIAL BANK	1	500	0,35
FPE	1	360	0,25
MARCHE FINANCIER	19	56 400,64	38,94
OMNIFINANCE	1	107	0,07
SGBS	1	165	0,11
SHELTER AFRIQUE	1	360	0,25
UTB	1	400	0,28
AUTRES	6	14 250	9,84
TOTAL	98	144 827	100,00

Répartition par type de concours

	Nombre de dossiers	Montant	%
Emprunts bancaires à moyen et long termes	13	72 547	50
Emprunts obligataires	20	57 900	40
Emprunts bancaires à court terme	65	14 380	10
TOTAL	98	144 827	100



Répartition sectorielle



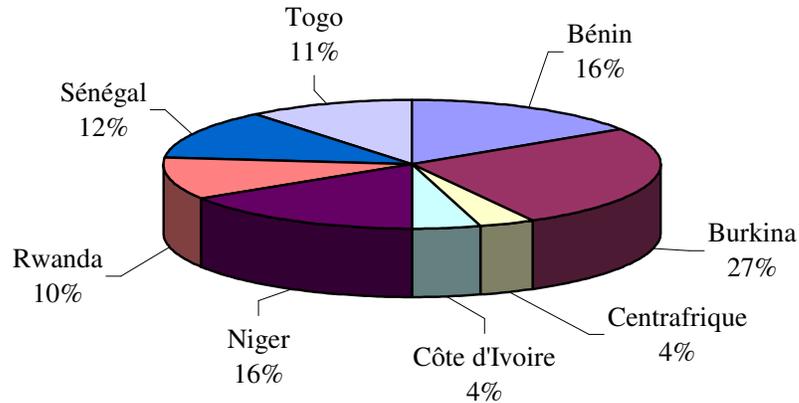
- Bonification

Une intervention nouvelle en bonification de taux d'intérêt a été approuvée durant l'exercice. Elle porte les approbations brutes à 4399,70 millions FCFA au 31 décembre 2004 en faveur de 40 projets situés dans 8 Etats membres (la liste des approbations brutes figure en annexe).

Approbations par pays

Pays	Nombre de dossiers	Montant	%
Bénin	5	699,83	16
Burkina	8	1 151,00	27
Centrafrique	1	158,00	4
Côte d'Ivoire	1	196,67	4
Niger	7	708,45	16
Rwanda	8	460,92	10
Sénégal	6	548,74	12
Togo	4	476,09	11
TOTAL	40	4 399,70	100

Répartition géographique



- *Prise de participation*

Les interventions du Fonds s'élevaient à 510 millions FCFA au 31 décembre 2004 en faveur de 5 projets dont 3 régionaux.

Il s'agit de participations ayant un caractère stratégique prises par le Fonds dans le cadre de sa contribution au développement du secteur privé dans les Etats membres.

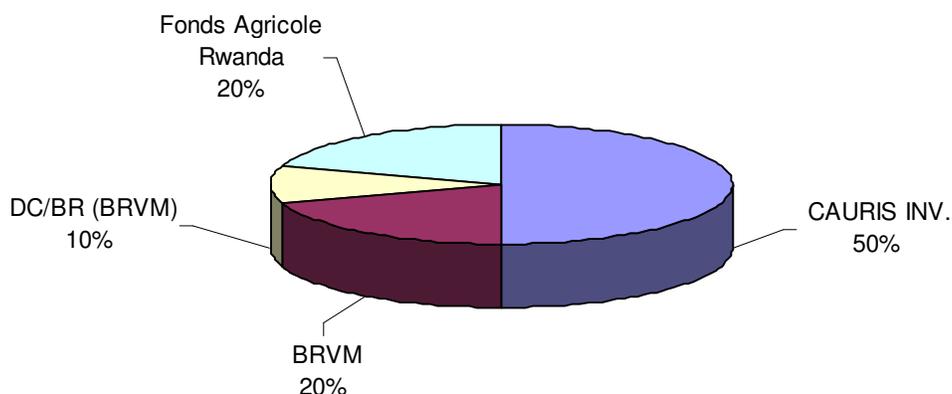
Ainsi, le portefeuille actuel du Fonds se présente comme suit :

Répartition par société (en millions FCFA)

Société	Capital Social	Participation FAGACE	
		Montant	En % du capital
CAURIS INV.	5 000,00	250	5
BRVM	2 904,32	100	3,4
DC/BR (BRVM)	1 461,52	50	3,4
ASE	153	10	6,5
Fonds Agricole de Garantie du Rwanda	2 200,00 *	100	4,54

* En millions FRW

Répartition par société



4.3.5. – Suivi des projets

Le Fonds est resté en permanence en contact avec les différents bailleurs de fonds et a suivi avec attention l'évolution des projets approuvés.

Au cours de l'exercice, les missions de suivi ont été effectuées.

4.4. - Coopération

L'exercice 2004 a été marqué par l'intensification des actions de coopération et de communication menées par le Fonds avec pour objectif le renforcement de ses relations de coopération avec les Etats membres, les organismes de développement et les institutions financières nationales et/ou internationales ainsi que son ouverture à de nouveaux Etats et Institutions.

C'est ainsi que l'année 2004 a vu l'entrée de la Sierra Leone au Fonds en tant que dixième Etat membre et premier pays anglophone.

4.4.1. - Avec les Etats membres

4.4.1.1.– Visite de courtoisie et de travail du Directeur Général

Le Directeur Général a poursuivi ses visites de courtoisie et de travail auprès des Etats membres.

4.4.1.2. – Manifestations diverses

Le Fonds a été représenté aux diverses manifestations organisées par les Etats membres. Il a ainsi participé à différentes rencontres nationales ayant trait au développement économique et social des Etats membres, et lui permettant de réaffirmer sa présence à leurs côtés. Il s'agit notamment :

- de la 11^{ème} Session Ordinaire du Conseil Exécutif et de la 6^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Leaders et Chefs d'Etat de la CEN-SAD, du 12 au 16 mai à Bamako (MALI),
- des journées d'information sur les Institutions nationales et sous-régionales de financement et d'appui aux promoteurs privés du Mali, organisées du 24 au 25 mai 2004 à Bamako (MALI),
- du 10^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie du 24 au 28 novembre 2004 à Ouagadougou (BURKINA FASO).

4.4.2. - Avec les organismes de développement et les institutions financières

La coopération avec les organisations internationales et institutions régionales a été caractérisée par les échanges d'information et d'expérience ainsi que par la participation du Fonds à des rencontres organisées par les partenaires au développement.

Ainsi, dans le cadre de l'échange d'information, le Fonds a régulièrement reçu les rapports d'activités et bulletins d'informations des Institutions telles que la BOAD, Cauris-Investissements S.A., le FSA, l'OAPI, la SIACE, la BAD, l'AFD, l'ALG, etc....

En vue de mieux promouvoir le secteur privé et de jouer davantage son rôle catalyseur de flux financiers dans les Etats membres, le Fonds a signé, au cours de l'exercice, des accords de coopération avec les Institutions financières suivantes :

- La Banque Rwandaise de Développement (BRD),
- Le Fonds de Promotion Economique (FPE) du Sénégal,
- La Banque de Développement de la zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et du Sud (PTA Bank) basée à Nairobi (KENYA).

Le Fonds a également participé aux :

- Journées Annuelles du Club des Dirigeants des Banques et Etablissements de Crédits d'Afrique Francophone, du 05 au 06 février 2004, à Dakar (SENEGAL) et
- au Forum d'été dudit Club sur le thème : « les conditions à une meilleure contribution des banques au financement des économies africaines » du 21 au 22 juin 2004 à Paris (FRANCE)
- Symposium sur l'accès aux financements internationaux organisé par l'Organisation Internationale pour la Francophonie du 05 au 07 mai 2004 à Paris (FRANCE),
- 30^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'AIAFD, du 22 au 24 mai 2004 à Kampala (OUGANDA),
- Assemblées annuelles du Groupe de la BAD, du 24 au 25 mai 2004 à Kampala (OUGANDA),
- Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du FMI, du 01 au 03 octobre 2004 à Washington (Etats-Unis d'Amérique),
- 4^{ème} réunion des Agences de Crédit à l'Exportation des pays membres de la SIACE à Téhéran (République Islamique d'Iran) du 13 au 14 décembre 2004.

4.4.3. – Ouverture du Fonds

La transformation de la nature du capital social du Fonds ainsi que son augmentation devraient permettre d'élargir la base géographique du Fonds, par l'accueil de nouveaux actionnaires régionaux ou non régionaux ainsi que des Institutions de Financement du Développement.

Les démarches entreprises par la Direction Générale dans le cadre de cet élargissement ont abouti à l'adhésion de la Sierra Leone agréée comme 10^{ème} Etat membre du Fonds, le 20 novembre 2004.

Les démarches pour l'adhésion d'autres Etats sont en cours.

4.5. – Audit et Contrôle de gestion

L'Audit Interne et le Contrôle de gestion ont concerné l'ensemble des activités du Fonds, au regard des textes de base de l'Institution et des normes généralement admises. Des recommandations pertinentes ont été faites au Directeur Général.

4.6. – Situation financière

L'année 2004 confirme le redressement de la situation financière entrepris depuis deux ans. Ainsi le résultat est bénéficiaire de 262 656 011 FCFA contre 77 114 332 FCFA en 2003.

Cette performance provient essentiellement des activités de garantie.

Les résumés des derniers états financiers de l'exercices se présentent comme suit :

4.6.1. – *Bilan et comptes annexes*

<u>Actif</u>	<u>2003(pm)</u>	<u>2004</u>
Créances interbancaires	1 155 089 215	1 565 857 680
Titres de placement	11 209 889 483	10 640 541 291
Immobilisations financières	371 512 798	421 512 799
Immobilisations incorporelles	23 747 941	8 959 691
Immobilisations corporelles	879 089 648	741 620 063
Actionnaire ou associés		22 263 160 000
Autres actifs	665 070 842	1 757 034 995
Comptes d'ordre et divers	361 736 639	286 589 981
Total	14 666 136 566	37 685 276 500
<u>Passif</u>	<u>2003(pm)</u>	<u>2004</u>
Dettes interbancaires	72 630 397	197 710
Dettes à l'égard de la clientèle	4 500 000 000	4 500 000 000
Autres passifs	34 716 022	68 436 863
Comptes d'ordre et divers	381 426 253	684 037 322
Provisions pour risques et charges	226 836 869	456 261 569
Capital	7 736 840 000	30 000 000 000
Réserves	919 572 403	996 686 735
Ecart de réévaluation	717 000 290	717 000 290
Résultat	77 114 332	262 656 011
Total	14 666 136 566	37 685 276 500

Le total du bilan en 2004 s'élève à 37 685 276 500 FCFA contre 14 666 136 566 FCFA l'année précédente en raison de l'augmentation du capital.

A l'actif

- *Les créances Interbancaires*

Les créances interbancaires concernent les dépôts à terme et les comptes à vue. Elles s'élèvent à 1 565 857 680 FCFA et représentent 4 % du total du bilan.

- *Titres de Placement*

Les titres de placement en baisse de 5,6 % en 2004 se chiffrent à 10 640 541 291 FCFA contre 11 209 889 483 FCFA en 2003. Cette baisse s'explique par la maturation de certains titres.

- *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières progressent de 13 % en 2004 en raison de la libération de la dernière tranche d'une prise de participation (Fonds Agricole du Rwanda).

- *Immobilisations Incorporelles et Corporelles*

Les immobilisations sont constituées des valeurs incorporelles (frais d'études) et corporelles, (terrains et constructions) etc.. Elles passent de 902 837 589 FCFA en 2003 à 750 579 754 FCFA en 2004 soit une baisse de 16 % due à l'amortissement normal de ces valeurs.

- *Autres Actifs*

Ce poste est constitué en partie des débiteurs divers et des commissions diverses. Il se chiffre à 1 757 034 995 FCFA en 2004 contre 665 070 842 FCFA en 2003. Cette progression s'explique par l'accroissement des commissions de service et des activités d'intermédiation.

- *Actionnaires et Associés*

Il regroupe les différents actionnaires de l'Institution. En raison de l'augmentation du capital intervenue en 2004, le montant de 22 263 160 000 FCFA représente la partie non encore appelée.

Au Passif

Les principaux comptes qui appellent des commentaires sont les suivants :

- *Dettes Interbancaires*

Elles concernent les comptes courants débiteurs et se chiffrent à 197 710 FCFA.

- *Dettes à l'égard de la clientèle*

Les dettes à l'égard de la clientèle sont restés stables à 4 500 000 000 FCFA en 2004 et concerne les dépôts des tiers dans le cadre des opérations d'intermédiation.

- *Autres Passifs*

Les autres passifs passent de 34 716 022 FCFA en 2003 à 68 436 863 FCFA en 2004. Ils concernent les différents prestataires de services du Fonds.

- *Comptes d'ordre et divers passifs*

Les comptes d'ordre et divers passif sont constitués des bonifications et autres honoraires. Ils progressent de 79 % en raison de l'augmentation du poste produits constatés d'avance, des bonifications et des intérêts à payer sur les activités d'intermédiation.

- *Provisions pour risques et charges*

Les provisions pour risques d'aval et charges concernent les honoraires d'avocats et les primes de départ. Elles augmentent de 101 % en 2004.

- *Capitaux propres*

Les capitaux propres sont constitués du capital, des réserves et du report à nouveau. Le capital a été porté à 30 milliards FCFA en 2004 contre 7 736 840 000 en 2003. Les résultats progressent de 241 % atteignant 262 656 011 FCFA en 2004 contre 77 774 332 FCFA en 2003.

- *En hors bilan*

Les engagements donnés et reçus s'équilibrent à 87 840 000 000 FCFA et concernent les projets dans les Etats membres.

Compte de Résultat

Le compte de résultat se présente comme suit (en FCFA) :

<u>Produits</u>	<u>2003(pm)</u>	<u>2004</u>
Intérêts et produits assimilés	671 958 685	463 183 861
Commissions	960 422 408	1 585 018 409
Produits généraux d'exploitation	0	0
Excédents des reprises sur dotation	0	0
Produits exceptionnels	3 986 466	3 400 940
Profits sur exercice antérieur		89 897 827
Total des produits	1 636 367 559	2 141 501 037
<u>Charges</u>	<u>2003(pm)</u>	<u>2004</u>
Intérêts et charges assimilés	310 737 499	410 742 132
Frais de personnel	378 957 195	411 669 439
Autres frais généraux	580 846 860	630 632 692
Dotations aux amortissements et prov	284 527 758	421 770 159
Charges exceptionnelles	4 683 915	0
Pertes sur exercice antérieur		4 030 604
Total des charges	1 559 753 227	1 878 845 026
Résultat de l'exercice	77 114 332	262 656 011

Le compte de résultat 2004 appelle les commentaires suivants :

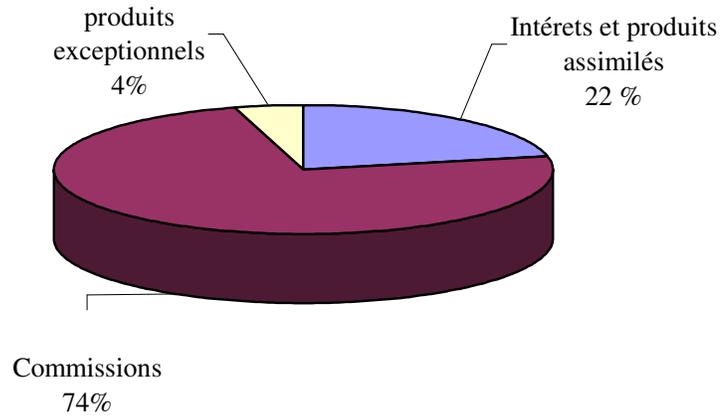
Les produits d'exploitation ont connu un accroissement considérable (31 %) au cours de cet exercice, passant de 1 636 367 559 FCFA en 2003 à 2 141 501 037 FCFA en 2004.

Les produits de service (issus des activités de garantie : crédits de campagne et emprunts obligataires) constituent 75 % des revenus globaux de l'institution, soit 1 585 018 409 FCFA.

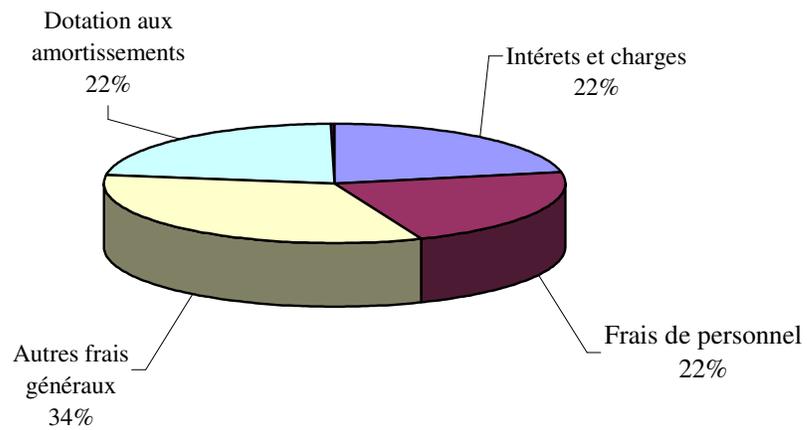
Les produits de placement baissent de 31 % soit de 671 958 685 FCFA en 2003 à 463 183 861 FCFA en 2004, à cause de la morosité des marchés financiers internationaux.

Les charges, quoi qu'en augmentation (20 %) rapportés aux produits, dégagent un résultat bénéficiaire de 262 656 011 FCFA en 2004 contre 77 114 332 FCFA en 2003, soit une nette progression de 241 %.

Les comptes de résultat (produits)



Les comptes de résultat (charges)



4.6.2. - Exécution du budget

- **Opérations en capital**

Arrêté en recettes et en dépenses à 954 486 844 FCFA, le budget a été exécuté à hauteur de 103,21 % pour les recettes soit 985 094 382 FCFA et à hauteur de 99 %, soit 108 345 430 FCFA pour les dépenses, le solde dégagé s'élevant à 876 148 952 FCFA.

- **Fonctionnement**

Arrêté en recettes et en dépenses à 2 011 786 844 FCFA, le budget a été exécuté à hauteur de 101,96 % pour les recettes, soit 2 051 219 031 FCFA et à hauteur 100,89 %, soit 1 066 724 649 FCFA pour les dépenses. Le solde dégagé s'élevant à 985 094 382 FCFA.

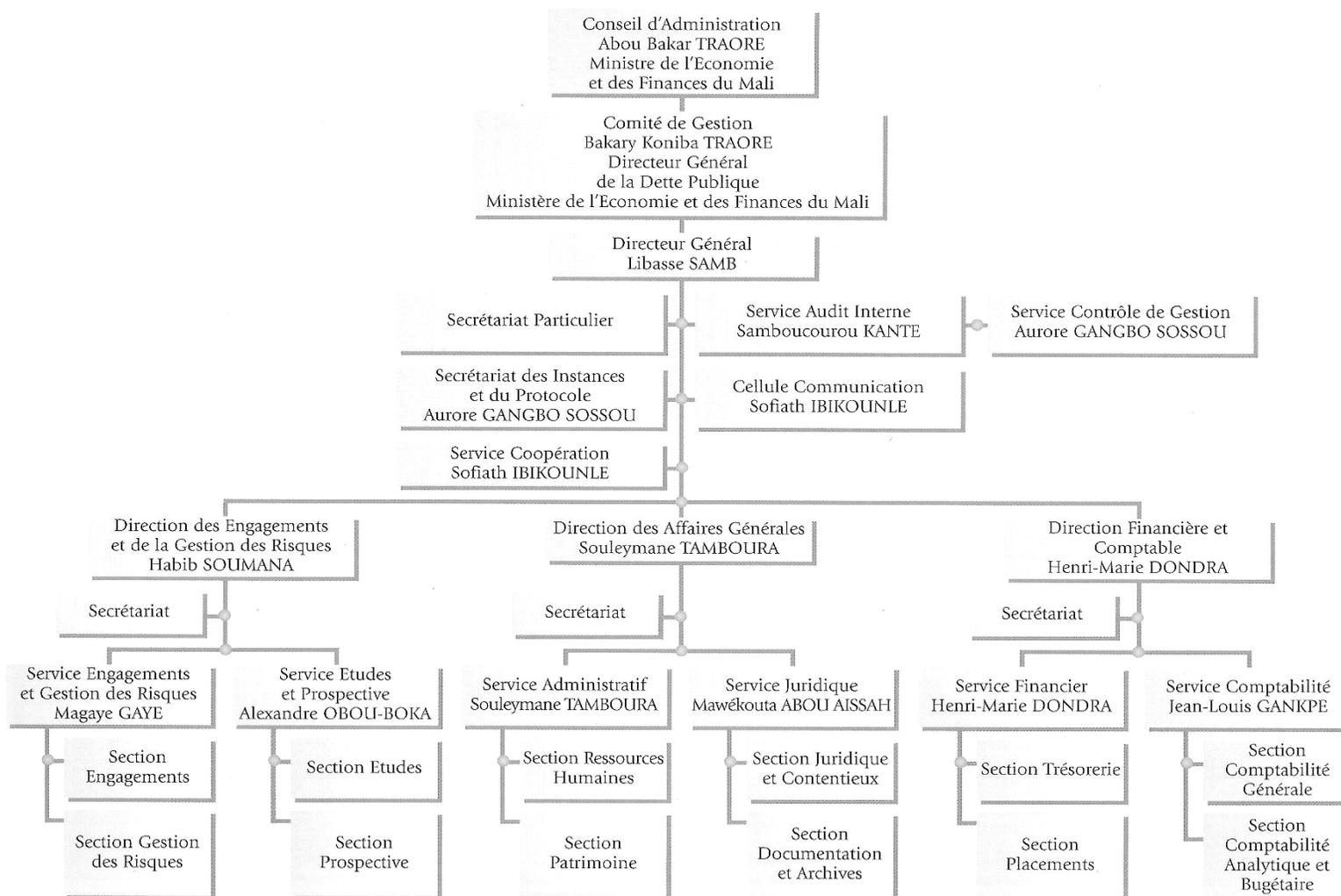
4.6.3. - Vérification des comptes

Le Cabinet EFIC de la République du Niger, Commissaire aux comptes a vérifié les comptes et le système de contrôle interne. A l'issue de sa mission, il a certifié sincères les états financiers. Il a également certifié que le système de contrôle interne en vigueur au sein de l'Institution garantit la sécurité du patrimoine.

V. – ANNEXES

- 5.1. – Organigramme du Fonds
- 5.2. – Bilan des interventions
- 5.3. – Bilan et comptes annexes
- 5.4. – Détail des approbations nouvelles
- 5.5. – Lettre de certification du Commissaire aux comptes

ORGANIGRAMME DU FONDS



BILAN DES INTERVENTIONS
(AVALS)

N°	Pays	Projet	Secteur	Prêteur	Type de concours	Montant de la garantie
1	Bénin	CEB2	Energie	AFD	CI ⁽¹⁾	3 985
2	Bénin	SHB	Oléagineux	AFD	CI	1 140
3	Bénin	SONAPRA	Coton	AFD	CI	1 800
4	Bénin	SBEE	Energie	Continental Bank	CI	1 800
5	Bénin	FSG	Pêche	BIBE	CI	200
6	Bénin	FSG	Pêche	ECOBANK	CC ⁽²⁾	160
7	Bénin	IBCG	Oléagineux	BOAD	CI	2 100
8	Bénin	CEB NEPA	Energie	BOAD	CI	2 520
9	Bénin	TELECEL BENIN	Télécommunication	C2A-GTA	CI	2 500
10	Bénin	ENERDAS	Agro industrie	ECOBANK	CI	210
11	Bénin	NASSIROU KABIR	Télécommunication	FINANCIAL BANK	CI	500
12	Bénin	EROH	Infrastructure	ECOBANK	CI	210
13	Bénin	SBEE	Energie	BOAD	CI	500
14	Bénin	OPT	Télécommunication	BOAD	CI	3 000
15	Bénin	SODICOT	coton	Continental Bank	CC	3 600
16	Burkina	ONATEL	Télécommunication	Marché Financier rég.	EO ⁽³⁾	4 000
17	Burkina	Gare routière de marchandises	infrastructure	BICIAB	CI	309
18	Burkina	Gare routière de marchandises	infrastructure	BIB	CI	150
19	Burkina	Gare routière de marchandises	infrastructure	BCB	CI	150
20	Burkina	Gare routière de marchandises	Infrastructure	BOAD	CI	1 000
21	Burkina	JOSSIRA 2	Oléagineux	BACB	CI	650
22	Burkina	STCK	Transport	BCB	CI	200
23	Burkina	ONATEL	Télécommunication	BOAD	CI	2 030
24	Burkina	JOSSIRA	Oléagineux	ECOBANK- BF	CI	445
25	Burkina	TELECEL FASO 7,25 2004-2009	Télécommunication	Marché Financier rég.	EO	2 000
26	Burkina	SOFITEX	Coton	BSIC	CI	1 200
27	Cote d'Ivoire	ENAFIP	Industrie	OMNIFINANCE	CI	107
28	Cote d'Ivoire	PETROCI	Industrie	BOAD	CI	2 500
29	Cote d'Ivoire	TROPICO (ELEA)	Agro industrie	BOAD	CI	200

N°	Pays	Projet	Secteur	Prêteur	Type de concours	Montant de la garantie
30	Cote d'Ivoire	BACI/COBACI	Banque	Marché Financier rég.	EO	3 500
31	Cote d'Ivoire	CI TELECOM	Télécommunication	Marché Financier rég.	EO	2 500
32	Cote d'Ivoire	PETRO IVOIRE	Industrie	Marché Financier rég.	EO	250
33	Cote d'Ivoire	SIR	Industrie	Marché Financier rég.	EO	3 000
34	Cote d'Ivoire	SMB	Industrie	Marché Financier rég.	EO	1 600
35	Cote d'Ivoire	AFRIPA TELECOM	Télécommunication	Continental Bank	CI	840
36	Cote d'Ivoire	AIT	Café cacao	BETCI, BICICI, ECOBANK, OMNIFINANCE	CC	3 000
37	Cote d'Ivoire	CAFCACI	Café cacao	BACI	CC	400
38	Cote d'Ivoire	COPALCI	Café cacao	ECOBANK	CC	1 000
39	Cote d'Ivoire	SIDEPA	Café cacao	CAA-ECOBANK	CC	2 000
40	Cote d'Ivoire	Nouvelle SPROA	Café cacao	ECOBANK-CI	CC	1 000
41	Cote d'Ivoire	SIFCA	Agro industrie	Marché Financier rég.	EO	3 000
42	Cote d'Ivoire	ALPHA TELECOM	Télécommunication	Pool	CI	3 500
43	Cote d'Ivoire	CIN	Coton	BACI	CC	500
44	Cote d'Ivoire	SALMEX	Café cacao	ECOBANK CI	CC	500
45	Cote d'Ivoire	INTERFLEX	Informatique	BFA	CI	500
46	Mali	HOTEL SMH	Hôtellerie	BOAD	CI	1 000
47	Mali	SOTELMA	Télécommunication	BOAD	CI	2 500
48	Mali	Béton Mali	Industrie	BOAD	CI	450
49	Mali	Marbi Mali	Mine	BNDA	CI	366
50	Mali	SEMA	Immobilier	Marché Financier rég.	EO	2 000

N°	Pays	Projet	Secteur	Prêteur	Type de concours	Montant de la garantie
51	Mali	BHM	Immobilier	Marché Financier rég.	EO	1 900
52	Niger	NIGELEC	Energie	BOAD	CI	2 015
53	Niger	SONITEL	Télécommunication	BOAD	CI	3 000
54	Niger	Acquisition bac fluvial	Transport	ECOBANK-Niger	CI	209
55	Niger	SLMPT	Services	ECOBANK-Niger	CI	500
56	Niger	CELTEL NIGER	Télécommunication	Ecobank Niger	EO	1 500
57	Rwanda	Unité de transformation de fruits et légumes	Agro industrie	BRD	CI	198
58	Sénégal	SENELEC	Energie	BOAD	CI	1 980
59	Sénégal	@LINK	Télécommunication	CBAO	CI	204
60	Sénégal	DAKAR THON	Pêche	BST	CI	420
61	Sénégal	PCCI	Télécommunication	BOAD	CI	1 200
62	Sénégal	PCCI	Télécommunication	Crédit Lyonnais	CI	480
63	Sénégal	SADIA EXPORT	Agro industrie	CBAO	CI	120
64	Sénégal	SENBUS	Transport	FPE	CI	360
65	Sénégal	SONES	Energie	CBAO	CI	1 750
66	Sénégal	SUD INVEST	Télécommunication	CBAO	CI	400
67	Sénégal	SUNUAIR SENEGAL	Transport	SGBS	CI	165
68	Sénégal	ICS	Industrie	Marché Financier rég.	EO	4 500
69	Sénégal	PAD	Infrastructure	Marché Financier rég.	EO	4 000
70	Sénégal	SENELEC	Energie	Marché Financier rég.	EO	7 500
71	Sénégal	THOCOMAR	Pêche	BST	CI	335
72	Sénégal	1 ^{er} AGRO OILS	Oléagineux	BOA	CI	420
73	Sénégal	SONOTRAM	Pêche	BST	CI	90
74	Sénégal	Résidences Millenium	Logement	BICIS	CI	367
75	Sénégal	CTDA	Santé	CBAO	CI	-

N°	Pays	Projet	Secteur	Prêteur	Type de concours	Montant de la garantie
76	Sénégal	ICOTAF	Filature	BST	CC	400
77	Sénégal	SATREC	Agro industrie	BOAD	CI	1 440
78	Sénégal	SATREC	Agro industrie	CBAO	CI	1 440
79	Sénégal	AFRICAMER	Pêche	CBAO	CC	420
80	Sénégal	ICS	Industrie	BOAD	CI	500
81	Sénégal	SIPIM	Logement	BICIS	CI	500
82	Sénégal	SENELEC	Energie	BOAD	CI	3 000
83	Sénégal	NSMTP	Mine	BICIS	CI	500
84	Sénégal	4C	Immobilier	Marché Financier rég.	EO	3 000
85	Sénégal	SESNCDs	Pêche	CBAO/BSIC	CC	750
86	Sénégal	SENTEL	Télécommunication	Marché financier rég.	EO	3 500
87	Sénégal	SICAP	Immobilier	BJ Groupe International	CI	4 500
88	Togo	SOPRIM	Logements	SHELTER AF.	CI	360
89	Togo	Atlantique Telecom	Télécommunication	BID	CI	3 279
90	Togo	RNET	Energie	BOAD	CI	2 000
91	Togo	TOGO TELECOM	Télécommunication	BOAD	CI	2 000
92	Togo	GTA -C2A	Assurance	Marché financier rég.	EO	2 400
93	Togo	CEB	Energie	Marché financier rég.	EO	3 000
94	Togo	SOPIC	Coton	BOA	CI	395
95	Togo	Sajer Trading	Pêche	BTCI	CI	108
96	Togo	CEB 6,5 2004-2011	Energie	Marché financier rég.	EO	3 000

N°	Pays	Projet	Secteur	Prêteur	Type de concours	Montant de la garantie
97	Togo	SOTOCOG	Oléagineux	UTB	CI	400
98	UEMOA	SHELTER AFRIQUE	Immobilier	Marché financier rég.	EO	1 750
						144 827

⁽¹⁾ Crédit d'Investissement

⁽²⁾ Crédit de Campagne

⁽³⁾ Emprunt obligataire

BONIFICATIONS

⁽¹⁾ en millions FCFA ⁽²⁾ en millions USD) ⁽³⁾ en millions FRW)

Pays	Projet	Prêteur	Nbre de points	Coût total	Montant
Bénin	Dév. rural Atacora phase 2	BOAD	1,23	6 870,72	143,00
	Ponts Mono & Sazué	"	1,85	2 847,00	157,00
	Route Savè Parakou	"	1,00	9 300,00	131,00
	Electrification rurale	"	1,00	922,00	74,64
	Turbine à gaz	"	0,60	6 500,00	194,19
Burkina	Sofivar	"	1,50	1 834,00	108,50
	AHA Sourou	"	1,00	1 509,00	88,00
	Sites antiérosifs	"	2,50	1 293,00	91,80
	Barrage de Bagré	"	1,00	47 978,00	117,00
	Sofitex	"	1,00	5 400,00	110,00
	AHA Liptako-Gourma	"	1,00	2 460,00	138,50
	Route Ouaga-Léo	Fds CEDEAO	0,60	2 900,00	103,00
	Interconnexion RN 1& 4	BID	1,00		394,7
	Sucrerie de la Ouaka	BDEAC	2,00	11 000,00	158,00
	Echangeur bld VGE	BOAD	0,5	10 929,00	196,67
Centrafrique Côte d'Ivoire Niger	Sonichaux	BDRN	4,65	570,00	77,69
	Sonia	"	4,66	771,00	71,00
	AHA Dembou	BOAD	1,50	1 879,00	147,00
	Irrigation Dallol-Maouri	"	1,50	1 500,00	81,67
	Route rurale Gotheye-Mehana	"	1,00	1 402,00	91,07
	AEP ville de Niamey	"	1,00	4 344,00	104,28
	Hydraulique Tillabery	"	1,00	1 970,00	135,00
	Hôtel Izuba de Gisenyi	AFD	1,00	1 820,00	150,00
	Sopab	BRD	3,50	195,00	41,50
	AEP Région des Laves**	BADEA	0,80	*72,20	90,00
Rwanda	Ovibar	BRD	3,00	304,00	65,64
	Juco Fruits	"	4,00	138,00	19,20
	Utexrwa	BRD/BCR	4,40	2 260,89	49,09
	Srb	BRD	4,00	824,00	11,29
	Marché Remera	BRD	1,00	**300,00	34,20
	AHA Anambé	BOAD	2,00	6 637,00	120,00
	AEP Région de Saint-Louis	"	1,00	2 840,00	95,00
	sert	SFI	1,50	1 500,00	34,74
	Ensema	BID	0,50	4 560,00	109,00
	Route Fatick-Kaolack	Fonds CEDEAO	0,75	6 570,00	91,00
Togo	Chemin de fer	Pakistan	1,70	750,00	99,00
	Sotoco	BOAD	1,25	3 200,00	101,05
	AEP Dapaong	"	1,00	8 630,00	113,68
	Turbines à gaz	"	0,60	6 500,00	194,19
	Acquisition de bus	BID		2 111,00	67,17
					4 399,70

BILAN ET COMPTES ANNEXES

A C T I F	(en FCFA) MONTANTS NETS	
	Exercice 2003 (PM)	Exercice 2004
CREANCES INTERBANCAIRES		
A vue		
* Banques Centrales	53 417 105	164 502 155
* Trésor Public, CCP		
* Autres établissements de crédit	671 348 090	810 800 113
A terme	430 324 020	590 555 412
CREANCES SUR LA CLIENTELE		
Portefeuille d'effets commerciaux		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Autres concours à la clientèle		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Comptes ordinaires débiteurs		
Affacturage		
TITRES DE PLACEMENT	11 209 889 483	10 640 541 291
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	371 512 798	421 512 799
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 747 941	8 959 691
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	879 089 648	741 620 063
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		22 263 160 000
Capital non appelé		
AUTRES ACTIFS	665 070 842	1 757 034 995
COMPTES D'ORDRE ET DE DIVERS	361 736 639	286 589 981
TOTAL DE L'ACTIF	14 666 136 566	37 685 276 500

(en FCFA)

P A S S I F	MONTANTS NETS	
	Exercice 2003 (PM)	Exercice 2004
DETTES INTERBANCAIRES		
A vue		
* Trésor public, CCP		
* Autres établissements de crédit	72 630 397	197 710
A terme		
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE		
Comptes d'épargne à vue		
Comptes d'épargne à terme		
Bon de caisse		
Autres dettes à vue		
Autres dettes à terme	4 500 000 000	4 500 000 000
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	34 716 022	68 436 863
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	381 426 253	684 037 322
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	226 836 869	456 261 569
PROVISIONS REGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
CAPITAL	7 736 840 000	30 000 000 000
Capital Libéré		
Capital sujet à appel		
PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
RESERVES	919 572 403	996 686 735
ECARTS DE REEVALUATION	717 000 290	717 000 290
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	77 114 332	262 656 011
TOTAL DU PASSIF	14 666 136 566	37 685 276 500

(en FCFA)

COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS	
	Exercice 2003 (PM)	Exercice 2004
PRODUITS		
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		
Intérêts et produits assimilés sur créance interbancaires	671 958 685	463 183 861
Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle		
Autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS	960 422 408	1 585 018 409
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Produits sur titres de placement		
Dividendes et produits assimilés		
Produits sur opérations de change		
Produits sur opérations de hors bilan		
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
MARGES COMMERCIALES		
VENTES DE MARCHANDISES		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION		
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN		
EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 986 466	3 400 940
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		89 897 827
RESULTAT DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 636 367 559	2 141 501 037

(en FCFA)

COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS	
	Exercice 2003 (PM)	Exercice 2004
CHARGES		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		
Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires		
Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées	310 737 499	410 742 132
CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS		
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Charges sur titres de placement		
Charges sur opérations de change		
charges sur opérations de hors bilan		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
ACHATS DE MARCHANDISES		
STOCKS VENDUS		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION		
Frais de personnel	378 957 195	411 669 439
Autres frais généraux	580 346 860	630 632 692
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	284 527 758	421 770 159
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN		
EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 683 915	4 030 604
IMPOT SUR LE BENEFICE		
RESULTAT DE L'EXERCICE	77 114 332	262 656 011
TOTAL	1 636 367 559	2 141 501 037

ANNEXE 5.4.

DETAIL DES APPROBATIONS NOUVELLES
(COMITE DE GESTION)

N°	Projet	Pays	Nature	Bailleur	Mtt prêt	Mtt garanti	Secteur
1	SOFITEX (Banfora)	Burkina	Créd invest	BSIC Burkina	3 000,00	1 200,00	Agro industrie
2	AFRIPA TELECOM	Cote d'Ivoire	Créd invest	CONTINENTAL BANK	1 400,00	840,00	Télécommunication
3	Transforma fruits (Rwanda)	Rwanda	Créd invest		329,80	197,88	Agro industrie
4	SODICOT	Bénin	Créd camp	CONTINENTAL BANK	6 000,00	3 600,00	Agro industrie
5	Nouvelle SPROA	Cote d'Ivoire	Créd camp	Ecobank CI	2 000,00	1 000,00	agriculture
6	SESNCDs	Sénégal	Créd camp		937,50	750,00	Pêche
7	Alpha Télécom	Burkina	Créd invest	Pool bancaire	26 600,00	3 500,00	Télécommunication
8	Celtel Niger	Niger	Créd invest	Ecobank Niger	4 000,00	1 500,00	Télécommunication
9	SICAP	Sénégal	Créd invest	BHS	18 918,40	4 500,00	Immobilier
10	Gare Routière (CCIA-BF)	Burkina	Créd invest	BOAD/Pool bancaire	3 735,00	1 494,00	Infrastructure
11	Emprunt SIFCA	Cote d'Ivoire	EO	Marché Financier	11 000,00	3 000,00	Agro industrie
12	Emprunt SEMA	Mali	EO	Marché Financier	6 000,00	2 000,00	Immobilier
13	Emprunt SENTEL	Sénégal	EO	Marché Financier	10 000,00	3 500,00	Télécommunication
14	Emprunt 4C	Sénégal	EO	Marché Financier	5 000,00	3 000,00	Immobilier
Total					98 920,70	30 081,88	

(COMITE INTERNE DE GARANTIE)

N°	Projet	Pays	Nature	Bailleur	Mtt prêt (MFCFA)	Mtt garanti (MFCFA)	Secteur
1	ICS (Réhabilitation Darou 1)	Sénégal	Créd invest	BOAD	2 000,00	500,00	Chimie
2	SODICOT 1	Bénin	Créd camp	Continental Bank	3 200,00	1 600,00	Agro industrie
3	SODICOT 2	Bénin	Créd camp	BRIC	3 000,00	1 500,00	Agro industrie
4	SIPIM S.A.	Sénégal	Créd invest	BICIS	1 200,00	500,00	Immobilier
5	Télécel Faso 7,25 2004-2009	Marché Fin Rég	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	4 000,00	2 000,00	Télécommunications
6	CEB 6,5 2004-2011	Marché Fin Rég	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	9 000,00	3 000,00	Energie
7	Emprunt ONATEL	Marché Fin Rég	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	16 000,00	5 000,00	Télécommunications
8	JOSSIRA	Bukina	Créd camp	BACB	1 000,00	650,00	Agro industrie
9	AIT (2004-2005)	CI	Créd camp	Pool banq locales	3 750,00	3 000,00	Agriculture
10	SIDEPA (2004-2005)	CI	Créd camp	Ecobank CI	3 000,00	2 000,00	Agriculture
11	CAFCACI (2004-2005)	CI	Créd camp	BACI	1 125,00	400,00	Agriculture
12	COPALCI (2004-2005)	CI	Créd camp	Ecobank CI	1 250,00	1 000,00	Agriculture
13	SLMTP	Niger	Créd invest	Pool banq locales	694,20	500,00	Services
14	NSMTP	Sénégal	Créd invest	BICIS	850,00	500,00	Agro industrie
15	SOTOCOG	Togo	Créd invest	UTB	500,00	400,00	Agriculture
16	CIN	CI	Créd camp	BACI	1 000,00	500,00	Agriculture
17	SALMEX	CI	Créd camp	Ecobank CI	1 150,00	500,00	Agriculture
18	COPALCI	CI	Créd camp	Ecobank CI	700,00	560,00	Agriculture
19	MATFORCE	Sénégal	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	1 000,00	500,00	Mécanique
20	INTERFLEX	CI	Créd invest	BACI	1 500,00	500,00	Informatique
21	SEPAM	Sénégal	Créd invest	Ecobank Sngl	105,80	84,50	Agriculture
					56 025,00	25 194,50	

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Article 31 de la Convention)

SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Gestion,
Monsieur le Directeur Général du FAGACE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision N° 07/17/CA/02/DAKAR du 27 mars 2002 de votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des états financiers annuels du FAGACE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes font apparaître au bilan une situation nette de FCFA 9 713 183 036, y compris le résultat net bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à FCFA 262 656 011.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par la Direction du FAGACE. Il nous appartient, sur la base de nos contrôles, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I – OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué nos contrôles selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives

Ces contrôles consistent à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Ils consistent également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels du FAGACE pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FAGACE à la date du 31 décembre 2004.

II. – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également aux vérifications des informations spécifiques prévues par la loi.

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hadi Goni Boulama', with a horizontal line drawn through it.

Hadi Goni Boulama

Cotonou, le 15 Avril 2005

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Gestion,
Monsieur le Directeur Général du FAGACE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision N° 07/17/CA/02/DAKAR du 27 mars 2002 de votre Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées ou interdites ayant produit des effets au cours de l'exercice 2004.

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale du FAGACE ne nous ont avisé d'aucune convention intervenue entre le FAGACE et son Directeur Général, les membres du Comité de Gestion ou l'un de ses Administrateurs.

Le Commissaire aux Comptes



Hadi Goni Boulama

Cotonou, le 15 Avril 2005